

AU SOMMAIRE

UNE SITUATION INTERMÉDIAIRE	2
UNE CONCENTRATION DES JEUNES	5
UNE SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE	7
LES PRATIQUES DE MOBILITÉ	11

LES DONNÉES DU TERRITOIRE

Les jeunes dans la Loire



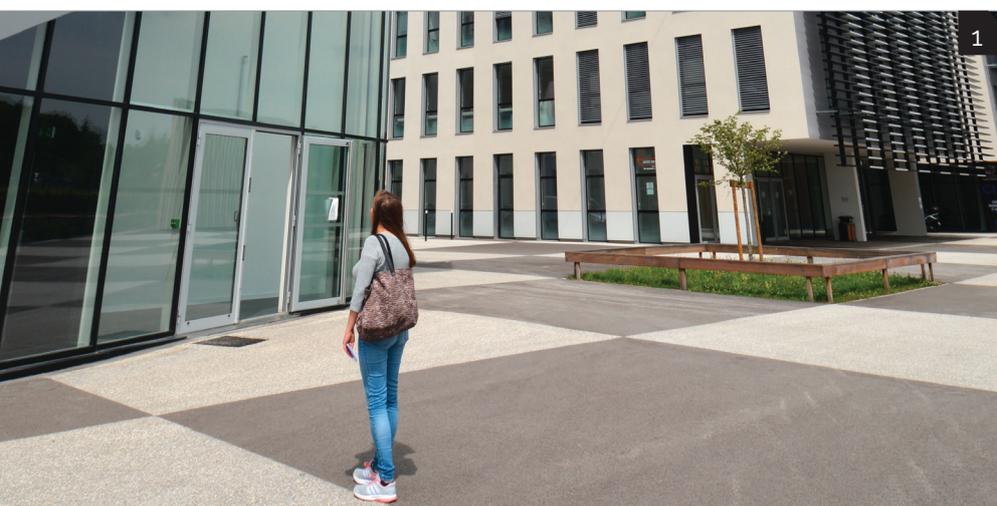
Cette note propose une analyse des caractéristiques de la population jeune dans la Loire, sur le plan démographique, de la formation et de l'insertion professionnelle, des revenus et de la mobilité. Par « jeunes », on entend ici les personnes de 15 à 24 ans, qu'elles

soient étudiantes, en activité, au chômage ou inactives. La présente note s'appuie sur les fichiers « chiffres détaillés » issus de l'exploitation par l'INSEE* des bulletins individuels du recensement 2014. Pour plus de lisibilité, les valeurs sont arrondies à la centaine.



UNE SITUATION INTERMÉDIAIRE

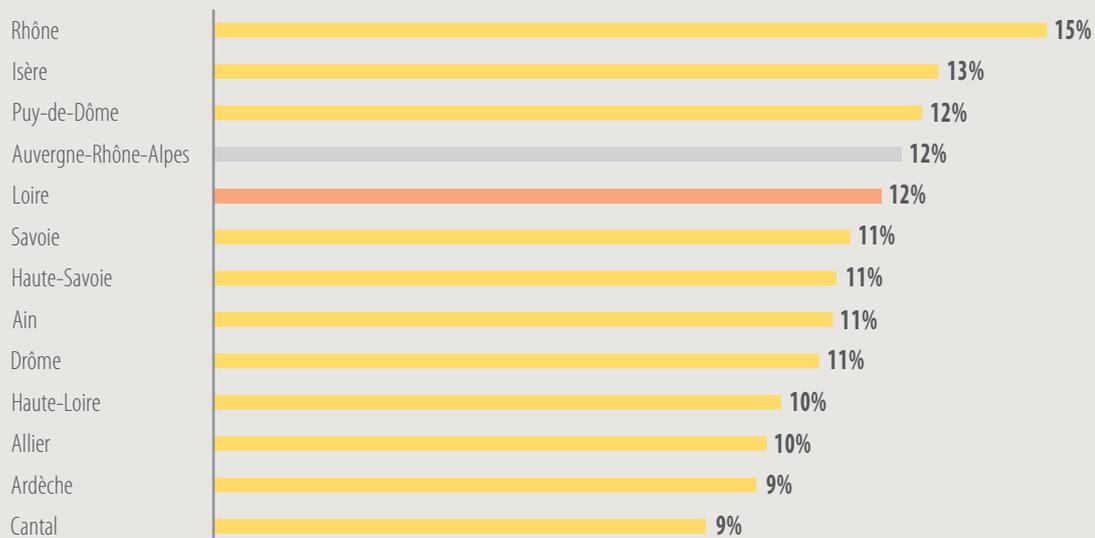
entre les départements urbains et
les départements ruraux de la Région |



UN POIDS DE JEUNES PROCHE DU TAUX DE LA RÉGION ET DE CELUI DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYON SAINT- ETIENNE

Au recensement de la population 2014, le département de la Loire compte 89 200 jeunes âgés entre 15 et 24 ans, soit 12% de sa population ; taux identique à l'échelle régionale. Au niveau de l'inter-Scot, ce taux est de 13%. La Loire est le quatrième département de la région pour sa proportion de jeunes, derrière le Rhône, l'Isère et le Puy-de-Dôme.

2 TAUX DES 15-24 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, SELON LES DÉPARTEMENTS, EN 2014

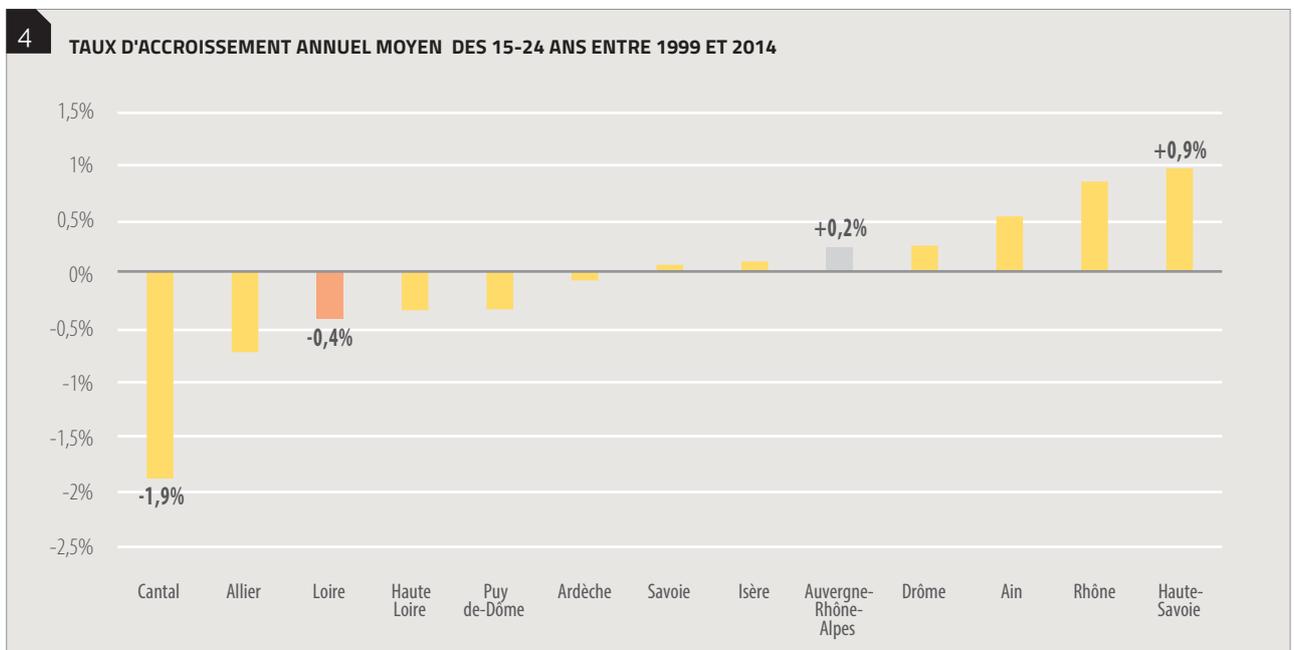
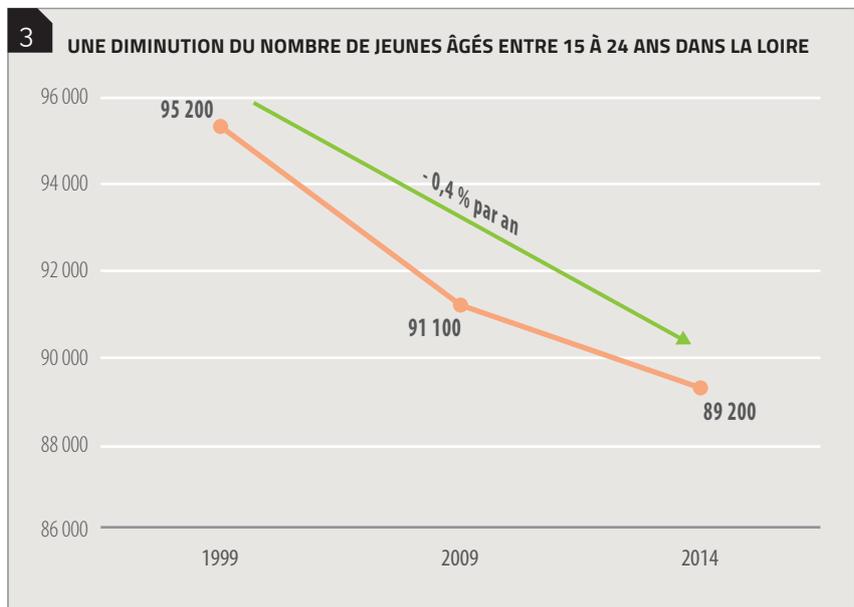


UNE BAISSÉ DU NOMBRE DE JEUNES DEPUIS 1999

Depuis 1999, le nombre de jeunes de 15 à 24 ans est en légère diminution au sein de la région, mais cette tendance cache une forte hétérogénéité entre les départements.

La Loire se situe dans les départements en baisse, avec un taux d'accroissement annuel moyen de -0,4%, soit une perte de 6 000 jeunes en 15 ans. Cette tendance, régulière depuis 1999, s'explique à la fois par :

- Une baisse du nombre de naissances entre la période 1970-1984 et la période 1985-1999.
- Une moindre attractivité résidentielle dans la Loire auprès des jeunes que dans d'autres départements limitrophes (Rhône notamment).



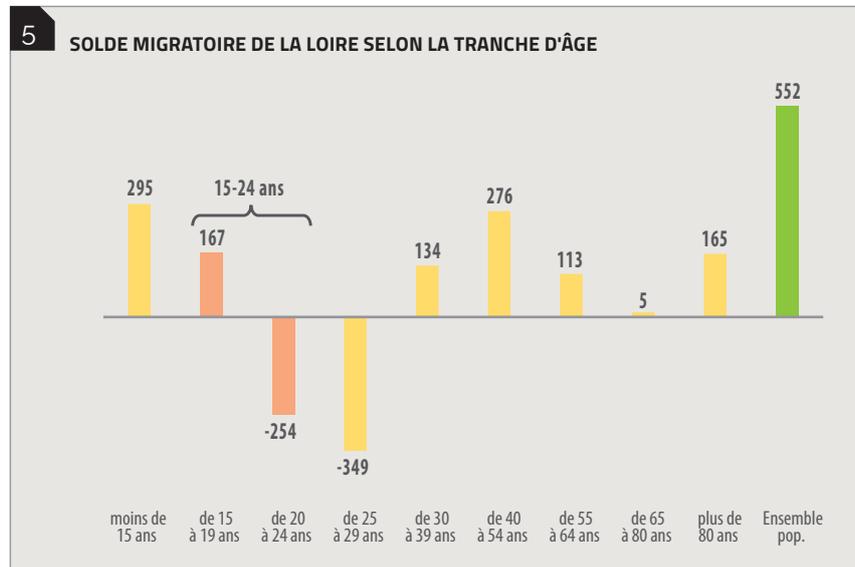
1. photo : Campus santé, CHU Hôpital Nord, Saint-Priest-en-Jarez - © epures / 2. graphique : Source : Insee, RP 2014 ; traitement epures / 3. 4. graphiques : Source : Insee, Base historique des recensements de la population, exploitation complémentaire

DES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES LIÉES AUX ÉTUDES ET AU PREMIER EMPLOI

En Auvergne-Rhône-Alpes, « quel que soit leur âge, leur caractéristique sociale ou leur situation familiale, les personnes qui viennent s'installer dans la région sont plus nombreuses que celles qui en partent. La région est particulièrement attractive auprès des jeunes adultes »*.

Dans ce contexte régional attractif, la Loire connaît une situation mitigée : si le département est excédentaire vis-à-vis des enfants, il est légèrement déficitaire vis-à-vis des jeunes, et en particulier vis-à-vis de la tranche d'âge 20-24 ans. Ainsi, malgré la présence du pôle universitaire de Saint-Etienne, qui attire des jeunes bien au-delà des limites départementales, la Loire est aussi un territoire que certains jeunes quittent pour commencer ou poursuivre leurs études. C'est seulement lorsque les ménages « stabilisent » leur trajectoire professionnelle et familiale, après 30 ans, qu'ils sont à nouveau excédentaires.

Cette situation globale n'exclut pas des disparités infra-départementales ; Saint-Etienne Métropole, par exemple, est excédentaire vis-à-vis des 15-19 ans et des 20-24 ans**, alors que dans les territoires périurbains, c'est la situation inverse.



5. graphique : Source : Insee, RP2014, fichier des migrations résidentielles ; traitement epures / **6. photo :** Université de Saint-Etienne - © epures

* Cf « Atlas Auvergne-Rhône-Alpes - tome 3 : un regard expert sur les déplacements, les flux et les mobilités », INSEE Auvergne-Rhône-Alpes, agences d'urbanisme de Lyon, de Saint-Étienne, de Grenoble et de Clermont-Ferrand et Préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes, 2017.

** Cf « Les migrations résidentielles dans la Loire », epures, décembre 2017.

UNE CONCENTRATION DES JEUNES

dans les villes et les communes périurbaines |

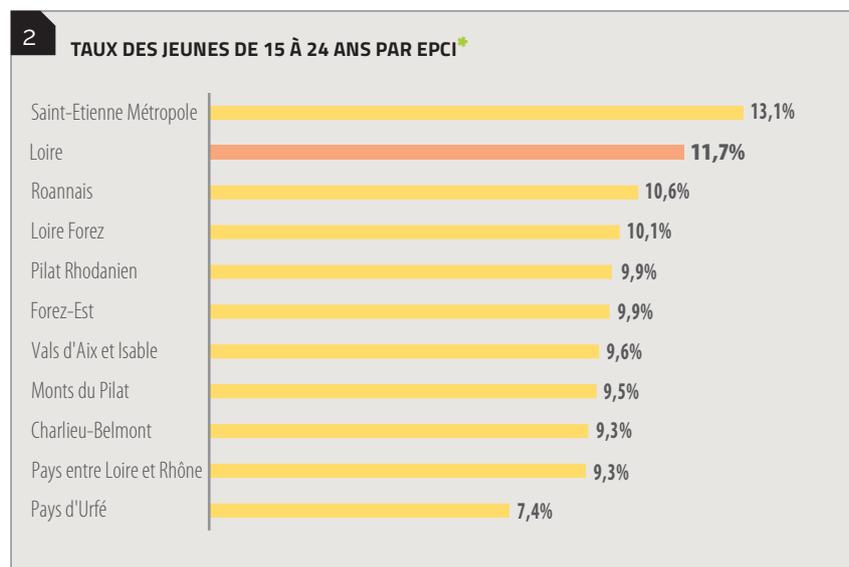


Le poids des jeunes de 15-24 ans est de 13% dans la Métropole de Saint-Etienne. A l'inverse, la Communauté de Communes du Pays d'Urfé enregistre la part la moins importante du département, soit un taux de 7%.

Les jeunes se concentrent essentiellement dans les villes proposant une offre de formation ainsi que dans les communes situées en périphérie de ces villes, notamment dans le Sud Loire. La commune de Saint-Etienne, qui compte 26 400 jeunes de 15 à 24 ans, soit 15% de sa

population, influence particulièrement le poids des jeunes dans la Métropole de Saint-Etienne, qui en compte 52 800.

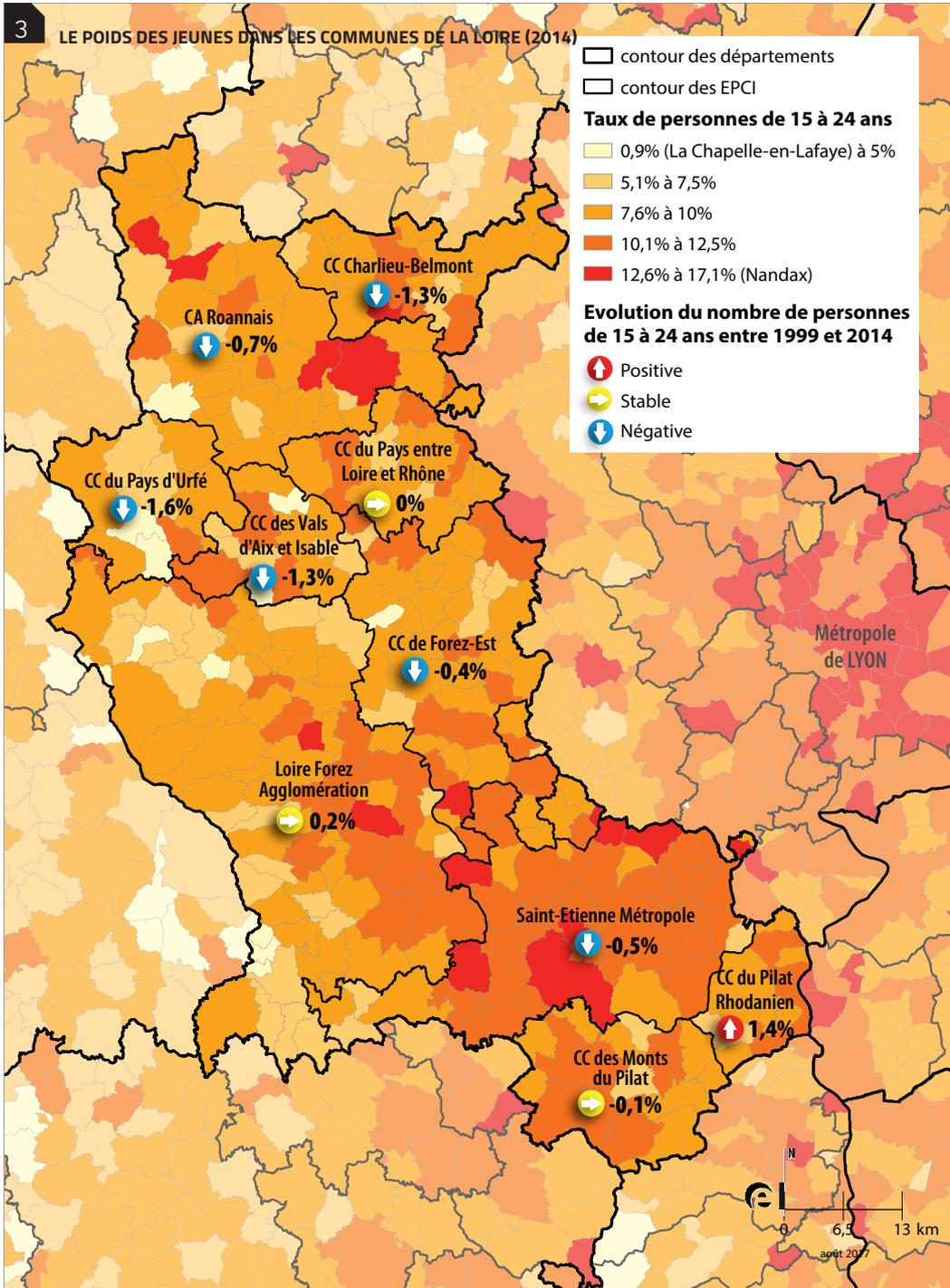
En termes d'évolution, les EPCI* de Roanne et de Saint-Etienne connaissent une baisse modérée des 15-24 ans entre 1999 et 2014. Les territoires périurbains ou ruraux ont des situations contrastées : de fortes baisses pour les CC du Pays d'Urfé, de Charlieu-Belmont et des Vals d'Aix et Isable et à l'inverse une forte hausse pour la CC du Pilat Rhodanien.



1. Photo : Jeunes urbains, Guy Francois, UrbaLyon - @epures /

2. graphique : Source : Insee, RP 2014 ; traitement epures

* Etablissement Public de Coopération Intercommunale



UNE SITUATION **SOCIO-PROFESSIONNELLE**

| marquée par les études |

1. graphique : Source : Insee, RP 2014 ; traitement epures

* Au sens du recensement, la « population active occupée » ou « population active ayant un emploi », comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession, salariée ou non, à temps plein ou à temps partiel
- exercer une activité professionnelle sans rémunération
- être apprenti ou stagiaire rémunéré
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite
- être étudiant ou retraité occupant un emploi.

** Au sens du recensement, est « chômeur » toute personne âgée de 15 à 64 ans qui s'est déclarée comme telle, qu'elle soit inscrite au Pôle Emploi ou non.

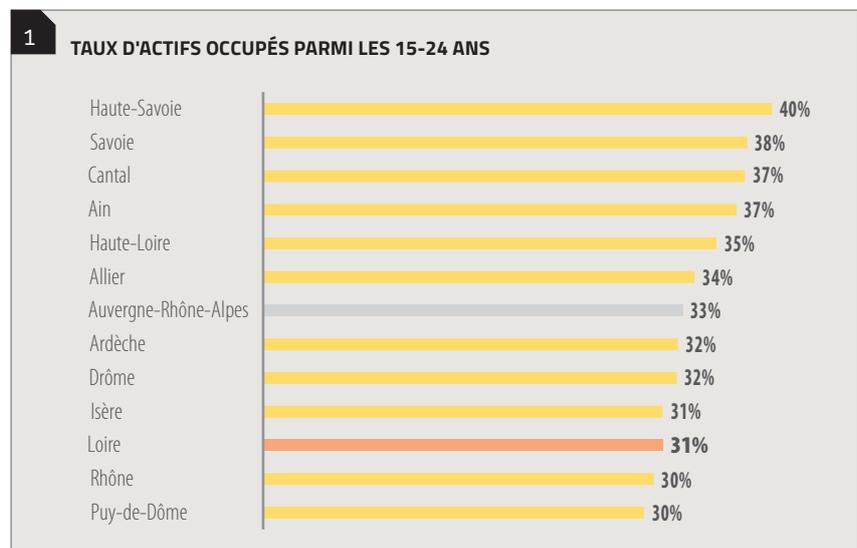
Les jeunes de 15-24 ans connaissent différents types de situations socio-professionnelles, qui présentent, chacune, des problématiques spécifiques :

- la majorité des jeunes sont scolarisés, que ce soit en lycée ou en études supérieures
- d'autres sont déjà insérés dans la vie professionnelle
- d'autres encore ne sont ni scolarisés ni employés (ils sont alors au chômage ou « au foyer »)
- enfin, on relève quelques cas spécifiques, comme ceux qui cumulent emploi et formation.

UN TIERS DES JEUNES DE 15-24 ANS TRAVAILLE

Dans la Loire, 31% des jeunes de 15 à 24 ans ont un emploi*. Cette répartition est presque identique pour les départements du Puy-de-Dôme, du Rhône et de l'Isère. Parmi les jeunes occupant un emploi ou ayant déjà travaillé, 75% l'ont fait sur des postes d'ouvriers ou d'employés.

Les jeunes qui n'occupent pas d'emploi sont soit chômeurs** (12%) soit sont inactifs (56%). Parmi les inactifs, une minorité, difficile à mesurer, n'est pas scolarisée et une majorité est en études, dans l'enseignement secondaire ou supérieur.



65% DES JEUNES SONT SCOLARISÉS

Le taux de scolarisation mesure la part des jeunes de 15-24 ans inscrits dans l'enseignement secondaire ou supérieur, qu'ils soient inactifs, employés ou inscrits à Pôle Emploi.

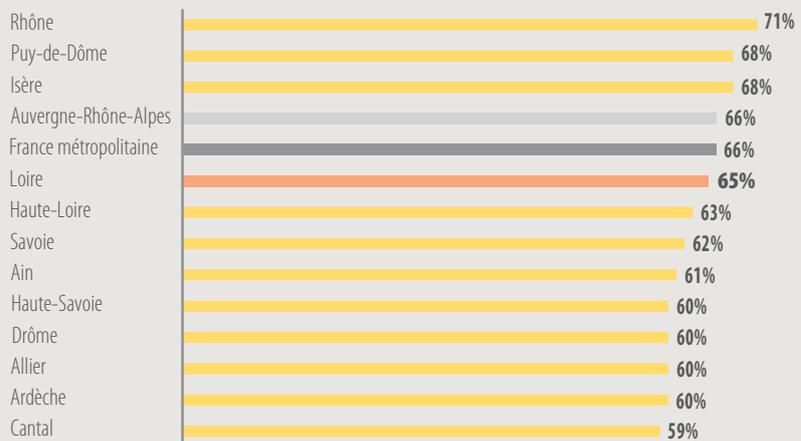
La Loire compte 57 700 jeunes scolarisés, soit 65% de l'ensemble des 15-24 ans. Ce taux est proche des taux régional et national mais il reste en-deçà de ceux des autres départements accueillant des villes universitaires (Rhône, Puy-de-Dôme). Le département du Rhône, en plus d'être le département le plus jeune, détient le taux de scolarisation des jeunes de 15-24 ans le plus élevé de la région, situation qui s'explique par la fonction de métropole régionale universitaire de Lyon. Enfin, ce taux global masque une disparité entre les sexes : dans la Loire comme dans le reste de la région, les filles sont davantage scolarisées que les garçons.

UNE FORTE HAUSSE DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS DANS LA LOIRE

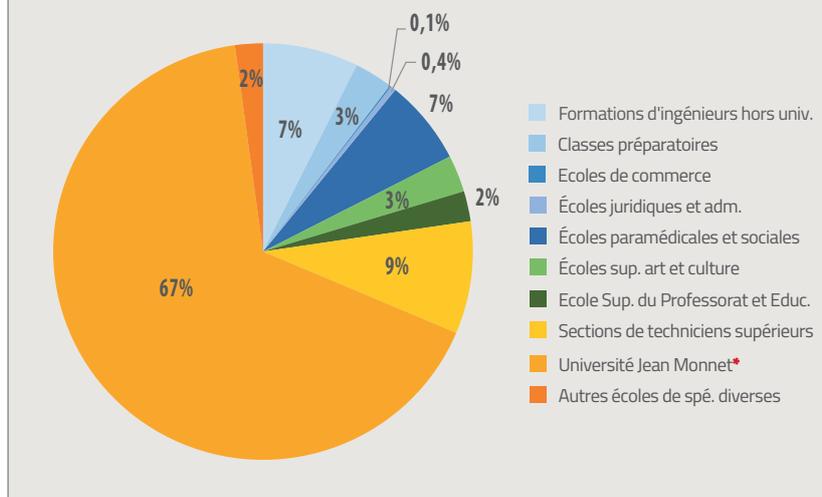
La Loire présente une offre de formation diversifiée :

- de niveau Bac+2 ou licence : BTS, IUT, Classes Préparatoires, Facultés
- de niveau Master, dans le cadre de l'Université Jean Monnet et les Ecoles, dans les domaines médical et paramédical, social, des sciences de l'ingénieur, de l'art et de la culture, du droit, de l'économie, du commerce/gestion, de l'éducation...

2 TAUX DE SCOLARISATION DES JEUNES DE 15 À 24 ANS (%)



3 LES FORMATIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LA LOIRE (2015-2016)



2. graphique : Source : Insee, RP 2014 ; traitement epures / **3. 4. 5. 6. graphiques :** Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et formations de l'enseignement supérieur, 01/09/2016 ; traitement epures / ******* L'Université Jean Monnet regroupe 5 Facultés (Médecine ; Droit ; Arts, Lettres et Langues ; Sciences Humaines et Sociales ; Sciences et Techniques) 5 instituts (Institut d'Administration des Entreprises de Saint-Etienne, IUT de Saint-Etienne, IUT de Roanne, TELECOM Saint-Etienne, l'Institut du travail) et un département (Département d'Études Politiques et Territoriales).

Les établissements d'enseignement supérieur de la Loire accueillent **27 600 étudiants**. 90% d'entre eux sont scolarisés dans Saint-Etienne Métropole, le 2e pôle universitaire étant Roanne.

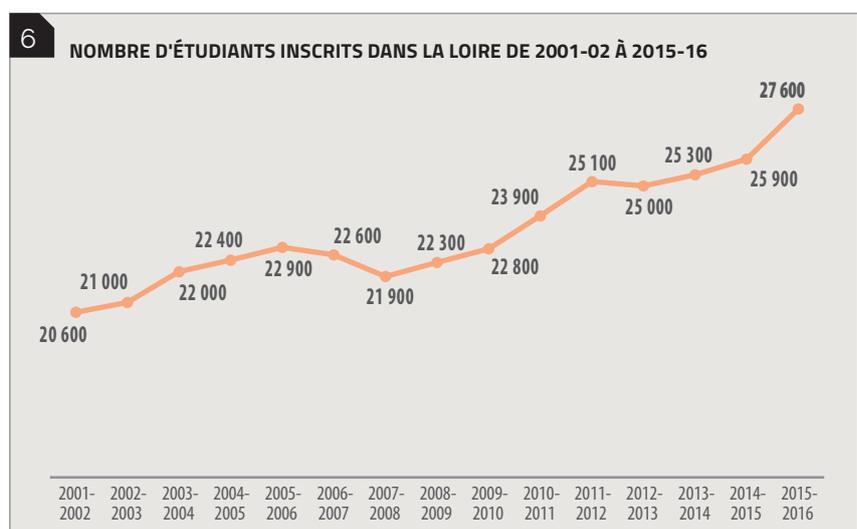
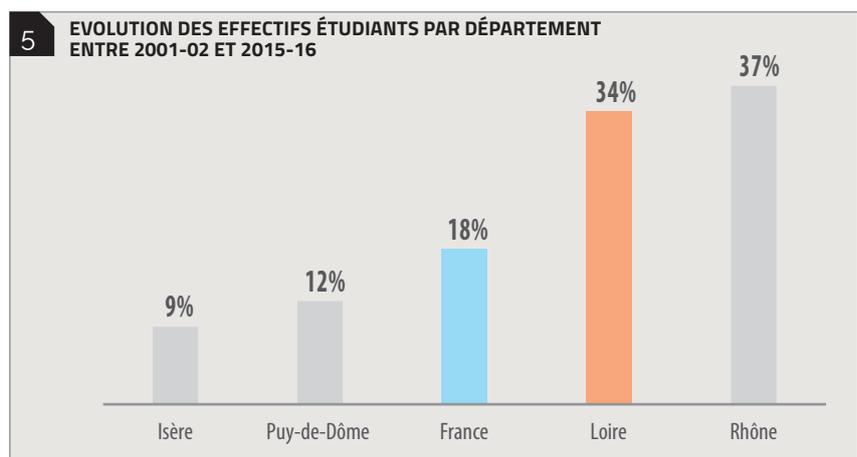
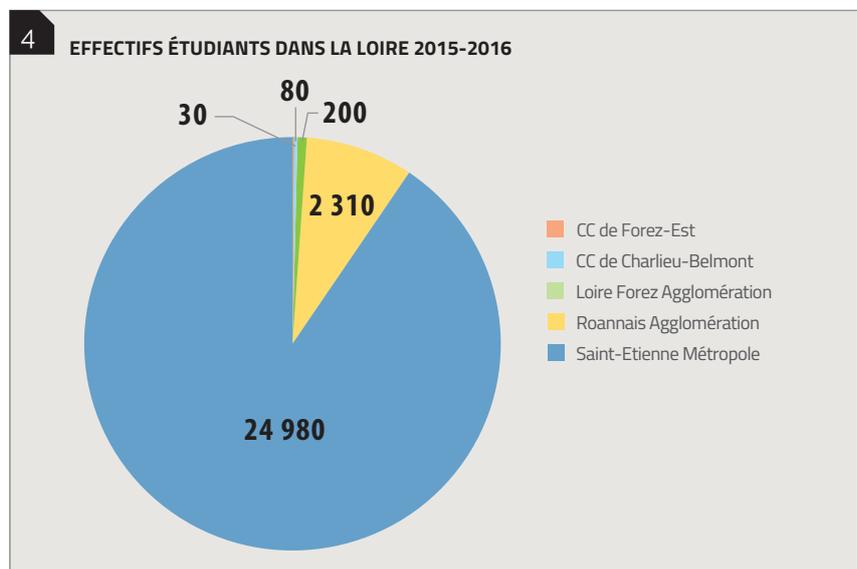
En termes d'effectifs étudiants, la Loire est le 32e département français et le 4e département régional, loin derrière le Rhône (155 400), l'Isère (62 000) et dans une moindre mesure le Puy-de-Dôme (38 300).

Mais en termes de dynamique, la Loire se distingue avec une progression très forte de son nombre d'étudiants : + 7 000 inscriptions entre 2001-02 et 2015-16, soit +34% en 15 ans. Le Rhône connaît la même évolution (+37%), alors que le Puy-de-Dôme et l'Isère se situent en retrait.

Cette forte hausse s'explique par divers facteurs valables à l'échelle nationale :

- réforme du bac professionnel permettant un accès à l'enseignement supérieur pour les lycéens issus de cette filière,
- hausse de la natalité en France à partir de la fin des années 1990
- renforcement de l'accueil d'étudiants étrangers...

Mais aussi, localement, par une **hausse de l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne**. Les chiffres annuels montrent que cette progression est accentuée sur les cinq dernières années.

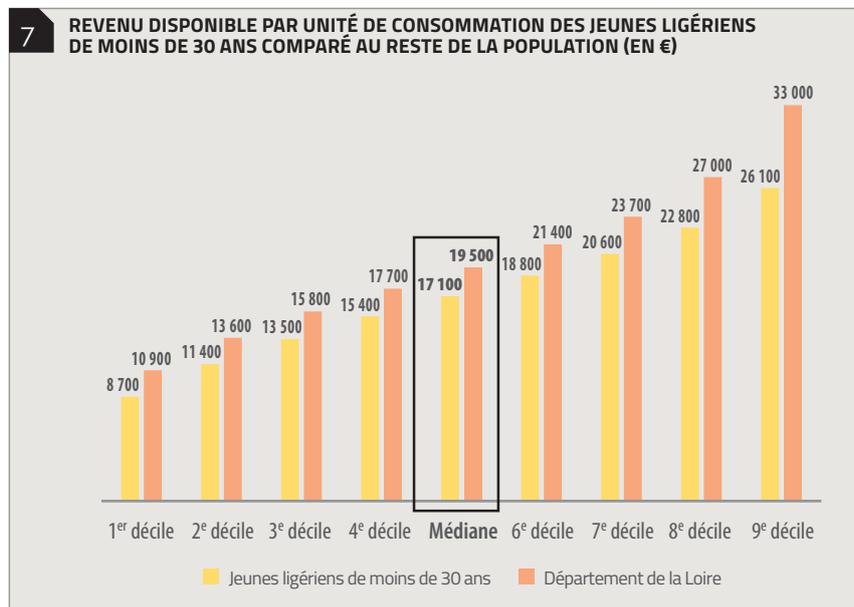


UN NIVEAU DE VIE PLUS FAIBLE POUR LES JEUNES QUE POUR LE RESTE DE LA POPULATION

Le niveau de vie correspond au revenu médian disponible**** par unité de consommation****. Cet indicateur ne concerne que les jeunes qui sont détachés du foyer fiscal de leurs parents, c'est-à-dire qui font leur propre déclaration d'impôts.

Avec un revenu disponible par unité de consommation médian de 17 100 €, les jeunes de moins de 30 ans ont un niveau de vie inférieur à celui de l'ensemble de la population (Revenu médian disponible par unité de consommation de 19 500 €). Cet écart n'est pas une spécificité départementale : il s'explique par le fait que les jeunes ménages fiscaux travaillent à temps partiel, en intérim ou en contrat court, n'ont pas d'emploi, ont un emploi mais ce dernier est faiblement rémunéré (peu d'expérience et d'ancienneté, poste d'exécution plutôt que d'encadrement..).

La situation est plus préoccupante pour les jeunes qui ont des ressources très faibles ou nulles et qui ne reçoivent pas d'aide de leurs parents, qu'ils soient rattachés ou non à leur foyer fiscal. En l'absence d'emploi, la difficulté est renforcée par le fait qu'avant 25 ans, les jeunes ne peuvent pas bénéficier du RSA socle*****.



7. graphique : Source : Insee, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2014 ; traitement epures / **8. photo :** Université de Saint-Etienne - © epures

**** Le revenu disponible regroupe les revenus d'activités, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales, nets d'impôts directs.

***** L'unité de consommation correspond à un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage, selon son statut (chef de famille, conjoint, enfant) et son âge (plus ou moins de 14 ans).

***** Le revenu de Solidarité active (RSA) se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI) et à l'allocation parent isolé. Le revenu de solidarité active est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Le revenu garanti est calculé comme la somme :

- d'un montant forfaitaire, dont le montant varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge,
- d'une fraction des revenus professionnels des membres du foyer, fixée par décret à 62%.

LES PRATIQUES DE MOBILITÉ

des jeunes : une part modale de la voiture en retrait par rapport aux autres classes d'âge



L'enquête ménages déplacements réalisée en 2010 montre que, au sein du bassin stéphanois*, les jeunes de 18 à 24 ans ont davantage recours aux transports en commun (bus ou cars départementaux) et à la marche à pied que les classes plus âgées. Ils ont, par conséquent, moins recours aux déplacements en voiture.

Cette situation peut révéler un mode de vie plus « urbain », avec habitat en ville et une préférence pour les modes actifs** et les transports collectifs. Mais, elle souligne aussi une relative captivité des jeunes, qui n'ont généralement pas de voiture

particulière voire pas de permis de conduire. Une étude nationale menée par l'INJEP***, publiée en octobre 2017, révèle ainsi que les difficultés de transports représentent un frein à l'emploi pour un quart des jeunes : coût des transports trop élevé, caractère anxiogène... Les jeunes les plus précaires sont les plus concernés par ces difficultés. L'étude d'epures**** sur les déplacements des habitants des quartiers du Contrat de Ville soulignait elle aussi cette captivité et l'importance des politiques publiques de déplacement et d'aide à la mobilité.

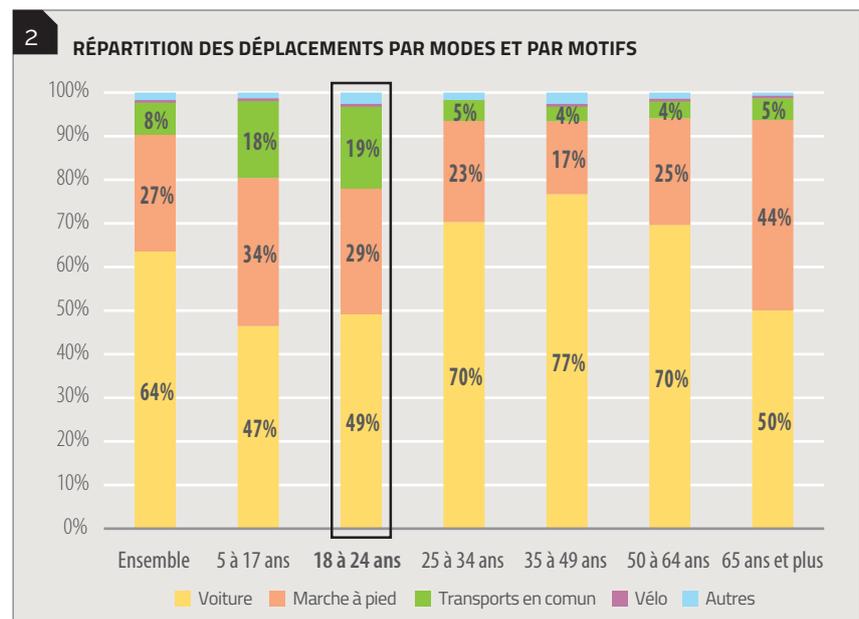
1. photo : Arrêt de bus STAS, Saint-Etienne - © epures / **2. graphique :** Source : Enquête Ménages Déplacements 2010 ; traitement epures

* L'enquête ménages déplacements de 2010 a porté sur un territoire de 161 communes, qui couvrait les anciens périmètres de Saint-Etienne Métropole et de Loire Forez, l'ancienne Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier ainsi que l'ensemble du Scot Jeune Loire.

** Modes de déplacement faisant appel à l'énergie musculaire : marche à pied, vélo, trottinette, rollers...

*** « Les difficultés de transport : un frein à l'emploi pour un quart des jeunes », INJEP analyses et synthèses, octobre 2017.

**** « Les déplacements des habitants des quartiers du Contrat de Ville », Les données du territoire n°53, epures, février 2017.



LES DONNÉES DU TERRITOIRE

| Les jeunes dans la Loire |

ON RETIENDRA

Les jeunes de 15 à 24 ans dans la Loire représentent 12% de la population (INSEE, RP 2014). Sous l'effet de la baisse de la natalité dans les années 1980 puis 1990, le nombre de jeunes diminue légèrement depuis 1999. Sur le plan des migrations résidentielles, le département est excédentaire auprès des jeunes de 15-19 ans mais il est déficitaire auprès des 20-24 ans. En effet, si de nombreux jeunes viennent dans la Loire pour étudier ou faire un

apprentissage, beaucoup de ligériens poursuivent leurs études ou prennent un premier poste à l'extérieur du département.

L'accès aux études et l'insertion professionnelle demeurent les enjeux principaux de cette classe d'âge, dont seulement un tiers travaille, pour des postes moyennement ou peu qualifiés. Les politiques publiques en faveur du logement, de la mobilité et de l'emploi des jeunes peuvent contribuer à leur « autonomisation », à leur formation et à leur insertion sur le marché du travail.



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

